



Ville de Montréal
Service du capital humain

Description de tâches

Col bleu

Titre AGENT DE SÉCURITÉ CLASSE 1	Code 600090	Ancien code 014211	Groupe de traitement 02
-------------------------------------	----------------	-----------------------	-----------------------------------

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Le travail consiste principalement en des missions d'accueil et de contrôle d'accès, de ronde de surveillance, de contrôle du respect des consignes de sécurité, d'intervention en situation normale ou d'urgence, d'alerte et de guidage des équipes de secours dans le but d'assurer la protection et la sécurité des personnes, des immeubles et des biens de la Ville ou sous la responsabilité de celle-ci.

Le travail s'accomplit sous surveillance immédiate et selon les procédures établies. L'employé le reçoit sous forme de directives orales ou écrites. Le travail est contrôlé par un employé de rang supérieur.

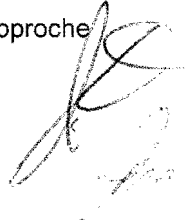
EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

1. Applique les normes, directives et procédures reliées à la sécurité des personnes, des immeubles et des biens.
2. Accueille les visiteurs et contrôle leur accès aux immeubles, aux locaux, aux terrains et aux chantiers; effectue les fouilles requises, visuellement ou à l'aide des équipements mis à sa disposition; enregistre les visiteurs à l'entrée et à la sortie et remet une carte d'identification si nécessaire; déverrouille et actionne les portes et les issues de l'immeuble au moyen d'une clé, d'une carte, ou d'un système de télé-déverrouillage; vérifie les autorisations requises pour transporter des objets hors des lieux dont il a la garde.
3. Alerte, guide et escorte les services de sécurité publique lors de situation d'urgence; escorte certaines personnes à destination soit pour les guider, soit pour éviter des intrusions de la part de ces dernières. Éconduit les intrus.
4. Répond au téléphone et au comptoir d'accueil et transmet, selon la procédure établie, les messages et les documents qui lui sont remis; prend les actions nécessaires en fonction des appels et des demandes reçus.
5. Renseigne le public et le dirige vers les endroits appropriés. Au besoin, consulte les registres et les sources d'information mis à sa disposition.
6. Applique les normes et standards reliés à la sécurité des personnes et des biens.
7. Distribue, lorsque requis et selon la procédure établie, les équipements communs; inscrit les informations au registre et obtient les signatures requises; assure le contrôle des clés de l'édifice dont il a la garde.
8. Effectue, suivant un horaire déterminé ou non, les rondes de surveillance intérieures et extérieures des lieux dont il a la garde et s'assure, le cas échéant, que les portes et les issues sont verrouillées, que les fenêtres sont fermées, que les barrières sont cadenassées et que les systèmes de sécurité sont armés.
9. Enregistre son passage à chacun des points de contrôle; prend note de toutes les anomalies, fait le nécessaire pour les corriger, enquête les activités suspectes et en informe son supérieur; effectue également la surveillance intérieure et extérieure au moyen du système de télésurveillance de l'immeuble.

vt
BC
L.L.

10. Effectue la réponse aux alarmes qui lui sont assignées par le central de surveillance ou dont il a connaissance directement par signalisation; prend les mesures appropriées, en informe son supérieur et rédige un rapport d'incident.
11. Signale à son supérieur les risques potentiels d'incendie ou d'accident, les anomalies, les défauts des systèmes de sécurité de l'immeuble et prend les mesures appropriées; rédige des rapports d'événements et des rapports quotidiens concernant ses activités.
12. Nettoie et entretient le poste de garde; déblaie et sable les entrées et les chemins d'approche après les chutes de neige.

VT
Bl
L.A.



QUALITÉS REQUISES

Bonnes connaissances :

- Du français parlé et écrit;
- Des normes et standards reliés à la sécurité des personnes, des immeubles et des biens;
- Des équipements utilisés dans le domaine de la sécurité physique;
- Du Règlement sur les normes de comportement des titulaires de permis d'agent qui exercent une activité de sécurité privée.

Connaissances :

- De l'anglais parlé.

Habilités :

- À travailler individuellement et en équipe;
- À effectuer des tâches de vérification;
- À utiliser les techniques de réanimation cardiorespiratoire et d'extinction des incendies et à en manipuler les appareils;
- À rédiger des rapports clairs et concis;
- À maintenir l'ordre et à inspirer le respect de l'autorité;
- À se servir des équipements de communication;
- À faire preuve d'esprit de synthèse, d'analyse, d'observation, d'initiative et de jugement;
- À faire preuve d'intégrité, de courtoisie, de tact et de diplomatie.

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

Instruction :


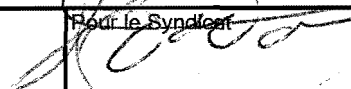
Détenir un diplôme de 5^e secondaire.

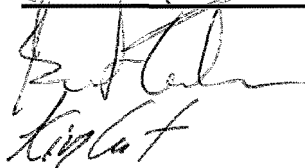
Détenir un permis d'agent de sécurité valide.

Expérience :

Aucune expérience particulière

Vu et approuvé

Pour la Ville	année	mois	jour	Pour le Syndicat
	2010	07	21	


Kiplat